

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

22 mars 2017

GEC (2017) 3

## COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

1<sup>re</sup> réunion du Comité de rédaction  
pour la préparation d'un projet de recommandation sur la lutte contre le sexisme

2-3 mars 2017  
Paris, Bureau du Conseil de l'Europe

PROJET DE RAPPORT

## 1. Accueil et présentation par le Secrétariat

Le Secrétariat souhaite la bienvenue aux participant-e-s à la première réunion du Comité de rédaction et rappelle le lancement de cette nouvelle activité par la Commission pour l'égalité de genre (GEC). La liste des participant-e-s fait l'objet de l'annexe II au présent rapport.

## 2. Election du/de la président-e

Charles Ramsden (Royaume-Uni) est élu à l'unanimité président du Comité de rédaction.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de rédaction adopte son ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe I au présent rapport.

## 4. Méthodes de travail du Comité de rédaction

Le Comité de rédaction adopte ses [méthodes de travail](#) et prend note des discussions concernant le délai de préparation du projet de recommandation à inclure dans le nouveau mandat de la GEC pour 2018-2019.

## 5. Contexte et objectifs de la réunion

Le Secrétariat rappelle le [contexte et les travaux préparatoires](#) conduisant à la première réunion du Comité de rédaction, notamment la réunion informelle de brainstorming et les échanges de la GEC sur cette question lors de sa réunion en novembre 2016.

- *Le Comité de rédaction arrête les objectifs de la réunion comme suit : recevoir des informations d'expertes sur la manière de traiter les liens entre sexisme, discrimination fondée sur le sexe et violence envers les femmes ; examiner la définition du sexisme ; passer en revue une ébauche du projet de la future recommandation (en s'attachant à la structure et à la teneur) et se prononcer sur le champ des travaux, l'ordre du jour et les résultats attendus pour la 2<sup>e</sup> réunion du Comité de rédaction.*

## 6. Compilation des normes pertinentes du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le sexisme

Le Secrétariat présente une compilation de normes pertinentes du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le sexisme ([document GEC-DC Sexisme \(2017\) 2](#)). Le Comité de rédaction prend note des informations dont il souligne l'importance et la contribution au processus de rédaction. Il charge le Secrétariat de mettre le document à jour en y ajoutant deux autres textes : le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (adopté par le Comité des Ministres en avril 2016) et les Lignes directrices sur la protection et la promotion des droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses (adoptées par le Comité des Ministres en mars 2016).

Le Comité de rédaction charge le Secrétariat d'ajouter à la compilation une annexe indiquant les références pertinentes aux Nations Unies (ONU) et à l'Union européenne (UE). Il est décidé que le document sera mis à jour à intervalles réguliers pour prendre note des évolutions futures.

- *Le Comité de rédaction a pris note de document GEC-DC(2017)2 et il charge le Secrétariat de mettre le document à jour en y ajoutant deux autres activités du Conseil de l'Europe et d'ajouter une annexe avec les références pertinentes aux Nations Unies et à l'Union européenne.*

7. Etude de la relation entre sexisme, discrimination fondée sur le sexe et violence à l'encontre des femmes – communications de Susanne Burri (Maître de conférences, Faculté de droit de l'Université d'Utrecht) et Alexandra Timmer (professeure assistante à l'Institut néerlandais des droits humains)

Les deux expertes-consultantes [présentent un panorama](#) des liens entre sexisme, stéréotypes de genre, discrimination fondée sur le sexe et violence envers les femmes, y compris la jurisprudence pertinente de la Cour européenne de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme. Elles examinent les principaux éléments et enjeux de la discrimination directe et indirecte fondée sur le sexe et les points auxquels réfléchir concernant le harcèlement fondé sur le sexe et la protection des victimes. Elles recommandent au Comité de rédaction :

- a. d'envisager d'inclure les médias et la publicité dans le projet de recommandation ;
- b. de traiter des formes structurelles de discrimination ;
- c. d'inclure les « pratiques » (en plus des actes, gestes et comportements) dans le champ d'une possible définition du sexisme.

- *Le Comité de rédaction a pris note de la présentation et les recommandations fait par Susanne Burri et Alexandra Timmer de l'Université d'Utrecht.*

8. Conclusions et clôture de la journée 1

Le Comité de rédaction tient un échange de vues sur la différence entre les stéréotypes de genre préjudiciables et négatifs. Il est convenu d'un commun accord de ne pas procéder à une différenciation entre « types » de sexisme dans le projet de recommandation (c'est-à-dire « sexisme bienveillant » « sexisme violent », etc.) mais de s'attacher plutôt aux objectifs du projet de recommandation et de définir le sexisme dans le contexte et aux fins du projet de recommandation. Les participant-e-s soulignent que le projet de recommandation doit faire référence à l'internet et énoncer les actes sexistes couverts, notamment les comportements sexistes de « basse intensité » à l'école et dans d'autres espaces publics.

- *Le Comité de rédaction est convenu d'un commun accord de ne pas procéder à une différenciation entre les « types » de sexisme mais de s'attacher plutôt aux objectifs et de définir le sexisme dans le contexte et aux fins du projet de recommandation.*

## 9. Le concept de sexisme : éléments d'une définition

Le Comité de rédaction prend acte de la note d'information sur le concept de sexisme comprenant des éléments pour une éventuelle définition ([document GEC-DC Sexisme \(2017\)1](#)). Le Comité de rédaction convient de la nécessité de bien appréhender les différents comportements sexistes (verbal, écrit, gestes, actes, pratiques) et de s'attacher aux actions sexistes dans la vie publique et privée, tout en reconnaissant que certains domaines sont plus sujet au sexisme que d'autres. L'attention est également attachée à la nécessité de souligner le rôle majeur des pouvoirs publics dans la lutte contre le sexisme dans certaines activités (justice, fonctionnaires des services de migration, police, services sociaux, etc.). Le Comité de rédaction examine la relation entre le sexisme et tout l'éventail de la violence envers les femmes, l'importance de la langue et de la communication non sexiste des pouvoirs publics et la nécessité de prendre en compte l'impact du sexisme au niveau des individus, des institutions et de la société dans son ensemble, en ce compris les femmes et les hommes.

- *Le Comité de rédaction convient d'inclure les éléments pour une définition du sexisme dans le projet de texte à examiner lors de la prochaine réunion, étant entendu que la définition est proposée dans le contexte et pour les objectifs du projet de recommandation.*

## 10. Outils et mesures pour combattre le sexisme – Brigitte Grésy (Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes)

La Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, France, présente les travaux effectués par cette organisation dans le domaine du sexisme, mettant tout particulièrement l'accent sur les efforts déployés pour lutter contre le sexisme sur le lieu de travail, grâce à la loi sur le dialogue social et l'emploi du 17 août 2015 qui établit l'interdiction de l'agissement sexiste sur le lieu de travail en France. Cette loi a également été étendue à la fonction publique française (par une loi en date du 22 décembre 2016). Mme Grésy informe le Comité de rédaction sur les mesures d'accompagnement mises en place pour faciliter l'application de la loi, dont une [boîte à outils pour lutter contre le sexisme sur le lieu de travail](#), la collecte de données et des travaux de recherche sur les comportements sexistes, ainsi que des campagnes pour communiquer sur le sexisme. Brigitte Grésy souligne les conséquences pour les femmes qui signalent le sexisme sur le lieu de travail et les craintes associées à cela (d'où un sous-signalage) ; et le fait que les politiques générales pour l'égalité entre les femmes et les hommes à elles seules ne suffisent pas à combattre le sexisme. Elle se félicite de l'initiative de préparer une recommandation sur la lutte contre le sexisme et fait observer que les normes et les travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes fournissent « des pistes intellectuelles » vers la fixation de normes et les actions à mener au niveau national. Les recommandations futures seront une norme extrêmement importante pour étayer les mesures prises au niveau national telles que la loi française relative au sexisme sur le lieu de travail.

- *Le Comité de rédaction a pris note de la présentation par Brigitte Grésy (Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes), ainsi que de la boîte à outils pour lutter contre le sexisme sur le lieu de travail.*

#### 11. Avant-projet de structure du projet de recommandation : discussion sur la structure

Le Comité de rédaction examine un avant-projet de structure [du projet de recommandation](#). Il est convenu de modifier le titre provisoire du projet de recommandation de manière à ce qu'il couvre la prévention du sexisme. Le Comité de rédaction décide d'insérer un préambule avec des références aux normes pertinentes et aux textes adoptés, un certain nombre de paragraphes ciblés d'ordre opérationnel énonçant des mesures essentielles pour prévenir et combattre le sexisme dans les Etats membres et une annexe pour donner plus de détails sur les outils qui pourraient être appliqués pour prévenir et combattre le sexisme. Le Comité de rédaction décide qu'un exposé des motifs serait utile pour clarifier les concepts et expliquer la raison d'être, le contexte et les objectifs du projet de recommandation.

- *Le Comité de rédaction a décidé de modifier le titre provisoire du projet de recommandation de manière à ce qu'il couvre la prévention du sexisme ; d'insérer un préambule avec des références aux normes pertinentes et aux textes adoptés, un certain nombre de paragraphes ciblés d'ordre opérationnel énonçant des mesures essentielles pour prévenir et combattre le sexisme dans les Etats membres et une annexe pour donner plus de détails sur les outils qui pourraient être appliqués pour prévenir et combattre le sexisme. Il est décidé qu'un exposé des motifs serait utile.*

#### 12. Avant-projet de structure du projet de recommandation : discussion sur le contenu

Les participant-e-s conviennent qu'outre la sensibilisation, le projet de recommandation devrait aussi avoir pour objectif de s'attaquer à l'omniprésence /prévalence du sexisme. Le projet de recommandation doit ainsi fournir des outils pour prévenir et combattre le sexisme dans les Etats membres, mettre en lumière les bonnes pratiques au niveau national et cibler des secteurs clés, tels que les médias, l'enseignement, les organes politiques, la justice, etc. Le projet de recommandation doit partir des normes en vigueur, mais également apporter une valeur ajoutée et couvrir de nouvelles formes de sexisme, par exemple, le sexisme « ordinaire » ou « de tous les jours » que n'abordent pas les normes actuelles. Les participant-e-s proposent de faire entrer dans le champ du projet de recommandation les hommes et les femmes, ainsi que le sexisme dans l'espace privé et public (école, rue, lieu de travail, transports), le langage sexiste, le discours de haine sexiste, le sexisme dans les médias et la publicité. Le Comité de rédaction décide d'examiner les exemples et les expériences des Etats membres qui se sont doté de législations et d'outils pour combattre le sexisme (Belgique et France). Les participant-e-s conviennent d'encourager les Etats membres à recueillir des données et à réaliser des enquêtes sur lesquelles fonder leurs actions et orientations en la matière. Il est également jugé pertinent d'encourager les Etats membres à faire rapport sur la mise en œuvre de la recommandation et à en assurer le suivi.

Une délégation s'oppose à l'insertion de références à la Convention d'Istanbul dans le projet de recommandation, parce qu'elle « ne peut pas reconnaître » que la Convention d'Istanbul est un « exemple de normes du Conseil de l'Europe dans ce domaine », « car elle n'a pas été adoptée par consensus » et « tous les Etats membres n'y sont pas Parties ». La délégation estime également qu'il y a confusion entre les concepts de « stéréotypes » et « modèles de genre traditionnels » et juge « inacceptable » de « rejeter les rôles traditionnels ou de les présenter comme quelque chose de négatif ».

- *Lors de la discussion sur le contenu du projet de recommandation, le comité a décidé que le projet de recommandation devrait aussi couvrir l'omniprésence /prévalence du sexisme, fournir des outils pour prévenir et combattre le sexisme, de baser sur les normes existantes, apporter une valeur ajoutée, couvrir les nouvelles formes de sexisme, inclure les femmes et les hommes ainsi que le sexisme dans l'espace privé et public le langage sexiste, le discours de haine sexiste, le sexisme dans les médias et la publicité. Le Comité de rédaction décide d'examiner les exemples et les expériences des Etats membres dotés de législations et d'outils pour combattre le sexisme (Belgique et France) et il a convenu d'encourager les Etats membres à collecter des données et à mener des études sur lesquelles fonder les actions et mesures visant à lutter contre le sexisme. Le Comité a également convenu d'encourager les Etats membres à faire rapport sur la mise en œuvre de la recommandation et à en assurer le suivi.*

### 13. Prochaines étapes et clôture

Le président du Comité de rédaction présentera le rapport de la réunion à la Commission pour l'égalité de genre (avril 2017).

Il sera préparé un avant-projet de recommandation fondé sur les discussions, idées et décisions de la première réunion. Il sera également tenu compte des retours d'information de la GEC lors de sa réunion d'avril. Le projet jettera les bases de discussions et travaux approfondis lors de la deuxième réunion du Comité de rédaction en juin 2017.

Le Comité de rédaction convient d'inviter, lors de sa deuxième réunion, l'experte du genre de la Conférence du Conseil de l'Europe des OING (Anne Nègre) à présenter les idées de la société civile sur cette initiative. La déléguée du Danemark présentera une nouvelle étude régionale sur le discours de haine sexiste commandée par le Conseil nordique.

Le Comité de rédaction convient de lancer des consultations ciblées sur le projet de recommandation début 2018. Les consultations seront centrées sur les entités pertinentes du Conseil de l'Europe, ainsi que sur d'autres organisations régionales et internationales et les instances et ONG spécialisées en la matière.

- *Le Comité de rédaction a décidé des prochaines étapes à suivre y inclus la présentation du rapport de la réunion à la Commission pour l'égalité de genre lors de sa prochaine réunion en avril 2017.*

14. Date et lieu de la prochaine réunion

22 (après-midi)-23 juin, à Paris (Bureau du Conseil de l'Europe).

## ANNEXE I

1<sup>re</sup> réunion du Comité de rédaction  
pour la préparation d'un projet de recommandation  
sur la lutte contre le sexisme

---

## ORDRE DU JOUR

2-3 mars 2017

Salle 1, Bureau du Conseil de l'Europe  
(55 avenue Kléber, 75116 Paris)

---

Jeudi 2 mars

14h30 – 14h45	Accueil et présentation par le Secrétariat  Election de la Présidente ou du Président
14h45 – 15h00	Adoption de l'ordre du jour  Méthodes de travail du Comité de rédaction (Secrétariat)
15h00 – 15h15	Contexte et objectifs de la réunion (Secrétariat)
15h15 – 16h15	Compilation des normes pertinentes du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le sexisme  Présentation par le Secrétariat Discussion
16h15 – 16h30	<i>Pause-café</i>
16h30 – 17h45	Etude de la relation entre sexisme, discrimination fondée sur le sexe et violence à l'encontre des femmes  Présentation par Susanne Burri (maître de conférences, Faculté de droit de l'université d'Utrecht) et Alexandra Timmer (Professeure assistante à l'Institut néerlandais des droits humains)  Discussion
17h45	Conclusions et clôture de la journée 1



Vendredi 3 mars

- 9.30 – 10.30 Le concept de sexisme : éléments d'une définition  
Note de discussion préparée par le Secrétariat
- 10h30 – 11h15 Outils et mesures pour combattre le sexisme  
Brigitte Grésy (Secrétaire générale du *Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*, France)  
Discussion
- 11h15 – 11h45 *Pause-café*
- 11h45 – 13h00 Ebauche du projet de recommandation  
Présentation par le Secrétariat  
Discussion sur la structure du projet de recommandation :  
  - Titre provisoire
  - Préambule
  - Dispositif
  - Annexe(s)
  - Exposé des motifs
- 13h00 – 14h30 *Pause-déjeuner*
- 14h30 – 15h30 Discussion sur la teneur du projet de recommandation :  
  - Définition du sexisme
  - Les manifestations du sexisme couvertes par la recommandation
  - Outils et mesures pour combattre le sexisme
  - Intégration d'une approche intersectionnelle
  - Suivi
- 16h00 – 16h15 *Pause-café*
- 16h15 – 17h00 Discussion sur la teneur du projet de recommandation (suite)
- 17h00 – 17h30 Prochaines étapes et clôture

Annexe II  
Liste des participant-e-s

Representatives / Représentant-e-s

Andorra/Andorre

Mireia V. PORRAS GARCÍA

E-mail: [mireia\\_porras@govern.ad](mailto:mireia_porras@govern.ad)

Armenia/Arménie

Karine SUJAYAN

E-mail: [k.soudjian@mfa.am](mailto:k.soudjian@mfa.am)

Azerbaijan/Azerbaïdjan

Elgun SAFAROV

E-mail: [elgunsafarov@yahoo.com](mailto:elgunsafarov@yahoo.com)

Belgium/Belgique

Alexandra ADRIAENSSENS

E-mail: [alexandra.adriaenssens@cfwb.be](mailto:alexandra.adriaenssens@cfwb.be)

Croatia/Croatie

Sandra BEDENIKOVIC

E-mail: [sandra.bedenikovic@urs.vlada.hr](mailto:sandra.bedenikovic@urs.vlada.hr)

Denmark/Danemark

Kira APPEL

E-mail: [kiraapp@um.dk](mailto:kiraapp@um.dk)

Estonia/Estonie

Agnes EINMAN

E-mail: [agnes.einman@sm.ee](mailto:agnes.einman@sm.ee)

France

Alexis RINCKENBACH

E-mail: [alexis.rinckenbach@social.gouv.fr](mailto:alexis.rinckenbach@social.gouv.fr)

Germany/Allemagne [Apologised/excusée]

Julia LEIDITZ

E-mail: [julia.leiditz@bmfsfj.bund.de](mailto:julia.leiditz@bmfsfj.bund.de)

Malta/Malte

Renee LAIVIERA (NAZZARENA)

Email: [renee.laiviera@gov.mt](mailto:renee.laiviera@gov.mt)

/ [equality@gov.mt](mailto:equality@gov.mt)

Montenegro/Monténégro [Apologised/excusée]

Biljana PEJOVIĆ

E-mail: [biljana.pejovic@mmp.gov.me](mailto:biljana.pejovic@mmp.gov.me)

Russian Federation/Fédération de Russie

Olga OPANASENKO

E-mail: [ovopanasenko@mid.ru](mailto:ovopanasenko@mid.ru)

Slovenia/Slovénie

Sara SLANA

E-mail: [sara.slana@gov.sis](mailto:sara.slana@gov.sis)

Spain/Espagne

Lara Maria FERGUSON VÁZQUEZ DE PARGA

E-mail: [lferguson@msssi.es](mailto:lferguson@msssi.es)

United Kingdom/Royaume-Uni

Charles RAMSDEN

E-mail: [charles.ramsden@geo.gov.uk](mailto:charles.ramsden@geo.gov.uk)

Tara KAUFMAN

Head of Gender Representation

Government Equalities Office

\*\*\*

EXPERTS/EXPERT-E-S

Susanne BURRI

Associate Professor Utrecht School of Law  
/ Maître de conférences, Faculté de droit  
de l'université d'Utrecht

Christine CHINKIN

Barrister, Emerita Professor of  
International Law and Director of the  
Centre on Women, Peace and Security,  
London School of Economics (Advisor to  
the Drafting Drafting  
Committee)/(Conseillère du comité de  
redaction)

Brigitte GRÉSY  
Secretary General/Secrétaire générale du  
Conseil supérieur de l'égalité  
professionnelle entre les femmes et les  
hommes, France

Alexandra TIMMER  
Assistant Professor at the Netherlands  
Institute of Human Rights / Professeure  
assistante à l'Institut néerlandais des  
droits humains

OTHER PARTICIPANTS/AUTRE  
PARTICIPANT-ES

Marie BECKER  
Cheffe de projet  
Conseil Supérieur de l'Egalité  
Professionnelle entre les femmes et les  
hommes

ORGANS AND DRAFTING COMMITTEES OF  
THE COUNCIL OF EUROPE / ORGANES ET  
COMITÉS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Conference of International Non-  
governmental Organisations of the  
Council of Europe / Conférence des  
Organisations internationales non-  
gouvernementales du Conseil de  
l'Europe

Anne NEGRE  
Gender Equality Expert / Expert  
spécialiste de l'égalité de genre

Youth / Jeunesse  
Alice BARBIERI  
Gender Equality Rapporteur, Council of  
Europe Joint Drafting Committee on  
Youth and member of the Advisory  
Council of Youth (World Association of  
Girl Guides and Girl Scouts (WAGGGS),  
Belgium

GREVIO  
Françoise BRIÉ (3 March/mars)  
Member of the Group of Experts on  
Action against Violence against Women  
and Domestic Violence / membre de la  
Groupe d'experts sur la lutte contre la  
violence à l'égard des femmes et la  
violence domestique (GREVIO), France

SECRETARIAT/SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF  
DEMOCRACY / DIRECTION GENERALE  
DE LA DEMOCRATIE (DGII)

Equality Division / Division de l'Egalité  
Liri KOPAÇI-DI MICHELE  
Head of Division / Cheffe de la Division  
E-mail: liri.kopaci-dimichele@coe.int

Carolina LASÉN DIAZ  
Secretary of the GEC / Secrétaire de la  
GEC  
E-mail: carolina.lasen-diaz@coe.int

Cécile GREBOVAL  
Programme Advisor / Conseillère de  
programme  
E-mail: cecile.greboval@coe.int

Violence against Women Division /  
Division Violence à l'égard des femmes  
Christina OLSEN (2 March/mars)  
Administrator / Administratrice

Interpreters / Interprètes  
Puna PURI  
Kamal ZIMMERMANN  
Claude Jean-ALEXIS